

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0564 du 20/01/2020

Arrêté du 5 novembre 2019

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE
DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte et porte affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe.

Date d'application : 01/01/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

Rapportant et portant affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des Finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 15 février 2019 portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe, au titre de l'année 2019 ;

ARRÊTE :



Article premier : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 15 février 2019, en tant qu'elles concernent l'affectation de M. Olivier LELEU, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
LELEU	Olivier	183476	DDFIP PAS-DE-CALAIS Emploi administratif	DDFIP PAS-DE-CALAIS SIP SAINT OMER - C2	31/12/2019

Article 2 : l'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe, dont le nom suit, sera affecté dans les fonctions ci-dessous désignées :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
LELEU	Olivier	183476	DDFIP PAS-DE-CALAIS Emploi administratif	DDFIP PAS-DE-CALAIS SIP SAINT OMER - C2	01/01/2020

Article 3 : les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 5 NOVEMBRE 2019

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH – 1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Jérôme FOURNEL	